



Stationnement devant mon domicile

Par **cerea**, le **28/03/2011** à **09:55**

Bonjour,
ma maison se situe dans une impasse où se trouve 4 maisons. Chacun peut garer ses voitures sans aucun souci et sans gêner les autres. Malheureusement une personne qui habite dans une rue adjacente à la notre vient régulièrement se garer devant mon domicile m'empêchant de stationner mon 2e véhicule devant chez moi, la 1ère étant stationnée dans la cour. Un parking se trouve à 50 m de la maison de la personne mais elle refuse de s'y garer préférant nous embêter. Que pouvons-nous faire? Devons-nous appeler la mairie pour faire installer un panneau de stationnement seulement pour les riverains?

Par **amajuris**, le **28/03/2011** à **10:21**

bjr,
si l'impasse appartient au domaine public, vous ne pouvez pas empêcher le stationnement d'autres véhicules sauf si vous trouvez un accord avec la mairie.
cdt